

Un choix, priver la jeunesse d'un avenir émancipateur !!!

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Il y a un an, ici même, dans ce comité, nous dénoncions le renoncement par le ministère à sa promesse d'œuvrer à la réussite de chacun.e, à la garantie de l'égalité des droits de toutes et tous, à la création d'une réelle mixité sociale ainsi qu'à l'assurance du bien-être des usagers et des personnels sur l'ensemble du territoire, convaincu.es que le rétablissement de la promesse républicaine du droit à la réussite de tous les élèves ne pouvait se faire dans la continuité des politiques d'hier.

Or, aujourd'hui, encore une fois, nous sommes sidéré.es de constater que rien ne change. Le ministère de l'Éducation Nationale soutenu par le gouvernement et ses alliances de circonstance maintient son cap, celui du saccage du service public d'éducation tout en proposant l'embrigadement de toute une jeunesse. Alors que le budget de l'Éducation Nationale subit des coupes sombres, le budget de la Défense bénéficie lui, d'une augmentation d'environ 20 milliards avec pour objectif atteindre 67 milliards en 2030. Malgré l'échec du SNU, le ministère fait le choix de s'inscrire dans ce contexte international guerrier et d' "acculturer les jeunes à la défense" en encourageant les enseignant.es à envoyer à l'armée nos élèves en stage. Mesdames et Messieurs, pour Sud Éducation, la jeunesse doit bénéficier d'une politique éducative émancipatrice et non pas une mise au pas généralisée.

Mais pour cela, il faut des classes, pas celles des casernes, celles garantissant un accueil de qualité et un climat scolaire propice aux apprentissages. Il faut maintenir l'ensemble des classes et ce dans l'ensemble du territoire de la Manche pour un service public d'éducation de proximité. La suppression annoncée de 51 classes va inévitablement dégrader les conditions d'apprentissage de nos élèves, déjà bien mises à mal, par l'insuffisance des moyens attribués aux élèves à besoin éducatifs particuliers et à une réelle école inclusive. Continuer à gérer l'école publique uniquement sous le prisme de lignes comptables, c'est brutaliser une nouvelle fois l'ensemble de la profession tout en favorisant le privé bénéficiant impunément de l'argent public sans contrepartie et ce, tout en pratiquant la ségrégation sociale. SUD éducation continue à dénoncer cette mise en concurrence déloyale et revendique que l'argent public finance uniquement et exclusivement les établissements publics afin que tous les élèves sans distinction et leurs familles puissent accéder à un service public-d'enseignement digne et de qualité.

Fermer des classes, c'est empêcher l'ensemble des professionnels d'accomplir leur mission en les enfermant dans des classes surchargées, en les privant de la possibilité d'accompagner chaque élève à la hauteur de ses besoins. Pour rappel, il est reconnu, par les chercheurs en sciences de l'éducation, que la taille des classes influence particulièrement l'acquisition des connaissances, et tout particulièrement chez les élèves défavorisés et qu'une baisse du nombre d'élèves par classe est un des levier forts pour faire face aux inégalités scolaires et sociales. Mais les choix sont tout autres.

Monsieur l'Inspecteur d'académie, il en va de la responsabilité du ministère de l'Éducation Nationale, mais aussi de la vôtre, de ne prendre la situation qu'à travers un prisme chiffré en l'occurrence celui de la baisse démographique car aujourd'hui la santé mentale de certains de nos élèves met à mal de nombreuses équipes éducatives. Le nombre croissant de situations problématiques génère des accidents de travail liés à la gestion d'élèves aux troubles du comportement avérés mais ne relevant pas de nos expertises et savoir faire puisque cela relève du soin et d'un accompagnement médico-social.

Certes, à la rentrée prochaine, le département verra le déploiement de 9 nouveaux Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) mais au détriment de postes face à élèves. Si le dispositif semble alléchant sur le papier, il demeure ni plus ni moins qu'un subterfuge car aucune enveloppe budgétaire supplémentaire n'est apportée pour faire face aux manques criants de spécialistes du médico-social pour répondre aux prises en charge et suivis des élèves. A la rentrée 2025, 112 élèves dans notre département se trouvaient sans accompagnement faute d'un nombre suffisant d'AESH, maintenues dans la précarité et toujours en attente d'un véritable statut.

Dans le second degré, les suppressions entraînent une dégradation de la qualité d'enseignement. Au collège comme au lycée, il est constaté la suppression de spécialités ou d'options, la diminution des heures en effectif restreint, l'augmentation encore une fois des HSA avec pour conséquence des personnels contraints d'exercer sur plusieurs établissements et le retour de la menace de fermetures d'établissements.

Le lycée professionnel n'est pas en reste avec des attaques directes remettant en cause son fonctionnement voire son existence. Alors que les lycées professionnels ont un besoin criant de nouveaux plateaux techniques, de recrutement d'AESH, de moyens pour accompagner les élèves dans leur orientation professionnelle, le retour de la double tutelle ministère de l'Éducation Nationale / ministère du Travail pour les lycées professionnels actée le 26 février dernier ne présage rien de bon pour l'avenir. Sud Éducation rappelle son opposition aux orientations subies qui font de nos élèves une main d'œuvre docile et bon marché et ce en les exposant aux risques professionnels. Le choix de confronter de plus en plus tôt les jeunes au monde du travail, sans s'assurer au préalable des mesures nécessaires pour assurer leur santé et leur sécurité est mortifère pour toute une jeunesse. Les drames tragiques de ces dernières années imposent des mesures urgentes, à commencer par la suppression du stage de 2nd mis en place à la rentrée 2024.

Mesdames et messieurs, monsieur l'inspecteur d'académie, sans les arbitrages budgétaires nécessaires, la promesse d'une école publique égalitaire et émancipatrice restera un simple slogan de communication. L'école doit être dotée de moyens pour former à l'esprit critique et contribuer à l'égalité et l'émancipation de toutes et tous. Sud Éducation s'oppose aux fermetures de postes envisagées pour la rentrée prochaine et revendique un investissement fort dans l'éducation afin de tenir la promesse d'une école émancipatrice qui réduit les inégalités et accueille dignement tous nos élèves.

Déclaration Sud Éducation Manche, CDEN du 10 avril 2026